

Transport ferroviaire: développement des chemins de fer communautaires. 2ème paquet

2002/0025(COD) - 14/01/2003 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Georg JARZEMBOWSKI (PPE-DE, D) par 405 voix en faveur, 113 contre et 9 abstentions, le Parlement européen a donné son aval à une libéralisation complète des services ferroviaires internationaux - tant pour le transport de marchandises que le transport de passagers - d'ici le 1er janvier 2006. L'ouverture du marché national du transport de passagers est également prévue pour le 1er janvier 2008 (se reporter également au résumé précédent).